La section européenne S.I. du lycée Edouard Branly d'Amiens

SECTION EUROPEENNE
ANGLAIS

A l'heure de l'émergence de l'**anglais dans notre vie quotidienne**, à l'heure de la **mondialisation** et des **échanges techniques et scientifiques**, choisir de devenir **élève de SECTION EUROPEENNE** est un projet **indispensable** pour **envisager des études extraordinaires** !

Cadre général

La **section européenne** du **lycée Edouard Branly commence** dès la **Seconde générale** et se poursuit en **Première et Terminale spécialité SI** (*sciences de l'ingénieur).*

Une section européenne se distingue par l'**enseignement approfondi d'une langue (anglais)** dans une **discipline non linguistique (DNL)**. Au lycée Edouard Branly, nous vous proposons une section européenne **anglais (DNL) sciences de l'ingénieur** à partir de la Seconde jusqu'en Terminale.

Objectifs

- Favoriser la **maîtrise avancée de l'anglais** par les élèves et l'ouverture européenne et internationale de l'établissement.
- **Communiquer** facilement en anglais (oral et écrit) sur des sujets à caractère scientifique.
- **Acquérir** une connaissance approfondie de la **culture anglo-saxonne,** des **sciences** et des **technologies.**
- **Découvrir et analyser** des documents (écrits, images, vidéos…) en anglais.
- Travailler en groupes et sur des projets.
- Obtenir la **mention « section européenne »** sur le diplôme du **Baccalauréat.**
- Valoriser le **C.V.** et les **poursuites d'études.**

Organisation pédagogique

- L'enseignement des Sciences de l'Ingénieur s'appuie sur des études de cas dans lesquelles les relations entre les systèmes pluri technologiques et l'environnement matériel, humain et économique, sont déterminantes pour la société.
- Les études de cas proposées portent sur des produits et/ou des systèmes techniques conçus par l'Homme en réponse aux besoins de la société (…) .

Les atouts

- pour les étudiants qui voudront postuler à des programmes d'échanges ou de séjour à l'étranger dans le cadre de leurs études supérieures.
- Pour les dossiers de candidature pour certaines écoles, classes préparatoires et universités.
- La section européenne donne des bases solides pour des études à vocation internationale où les langues sont importantes.
- Elle permet à un étudiant d'intégrer une université britannique sans avoir à passer d'examen de langue pour y entrer.

Public concerné

- Les élèves ayant un **bon niveau d'anglais,** il ne s'agit pas de cours de soutien.
- Les élèves désireux d'approfondir leur maîtrise de l'anglais.
- Les élèves **motivés** et **enthousiastes.**
- Les élèves prêts à communiquer oralement en anglais, prêts à travailler en **équipe,** prêts à faire des **recherches** et à préparer des travaux en anglais.
- Les élèves ayant des **habitudes de travail** (même si la charge de travail demandé reste très abordable!).

En Seconde, peuvent postuler en section européenne les élèves possédant les qualités mentionnées précédemment et qui ensuite se destinent vers une 1ère générale spécialité SI.

En classe de Première, tout élève de la filière générale spécialité SI peut décider de l'intégrer (sous réserve de remplir les conditions déjà mentionnées).

Organisation de la section européenne

De la Seconde à la Terminale, les élèves disposent de 2h de cours d'anglais supplémentaires dans leurs emplois du temps :

- 1 heure d'anglais renforcé ;
- 1 heure de spécialité SI en anglais.

Comment obtenir la mention « européenne » au Baccalauréat ?

- Il faut obtenir au moins 12/20 à l'épreuve d'anglais LV1.
- Il faut obtenir au moins 10/20 à l'évaluation de la DNL en anglais.

*(Les candidats doivent passer **une épreuve orale de 20 minutes** pendant laquelle ils effectuent un travail portant sur le programme de terminale en Section Européenne. Ils sont jugés par un professeur de sciences de l'ingénieur ou de technologie (SII) et un professeur d'anglais.)*

N.B. : tous les points au-dessus de 10 obtenus en DNL sont alors des points bonus pour le Baccalauréat.

VOYAGES LINGUISTIQUES

Il est bien entendu très intéressant que les élèves de la section puissent bénéficier d'un voyage linguistique pendant leur cursus de 3 ans. Ces dernières années, ce voyage linguistique a eu lieu en classe de Première générale S.I. et terminale générale S.I. en Italie, en Espagne et en Allemagne. Le voyage linguistique n'est donc pas automatique pour les sections européennes, d'autres groupes d'élèves (une classe entière par exemple) peuvent aussi être amenés à bénéficier de cette opportunité, en fonction des projets des professeurs.

Cambridge English Certificate

Chaque élève de Seconde en section européenne a la possibilité de passer gratuitement le Cambridge English Certificate, diplôme validant le niveau A2 ou B1 en anglais. Cette **certification** est **reconnue** de manière **internationale** et c'est un **atout** sur le C.V. !